découverte. Rien n'était cependant moins neuf, et M. de Bonald n'avait donné qu'un développement et une conséquence de sa célèbre théorie de l'origine du langage : l'esprit de l'homme ne vit que par la tradition à l'aide du langage; la raison individuelle placée en dehors de la tradition ne donne aucun résultat; l'homme pense sa parole avant de parler sa pensée; loin que la parole soit le produit de la pensée, c'est elle qui en est le principe; or, si la parole est antérieure à la pensée, d'où peut-elle venir, sinon de Dieu lui-même? Tel est le thème burlesque sur lequel M. de Bonald a usé tout son talent. Il ne l'a malheureusement pas oublié dans l'ouvrage qui nous occupe. L'importance qu'il attribue lui-même à son livre en le dédiant aux princes chrétiens aurait pu faire supposer que M. de Bonald aurait accordé quelques concessions aux idées modernes pour mieux les dominer. Il a oublié, comme ses maîtres, qu'on n'oppose point impunément une force inerte à un torrent impétueux, et une nouvelle révolution leur a prouvé une fois de plus la viabilité des principes de 89, véritables principes générateurs des sociétés modernes. Bon gré, mal gré, tous les gouvernements viennent se ranger sous ce nouveau drapeau, reconnaissant qu'en lui seul est la force et l'avenir. Sans s'en douter, M. de Bonald lui-même n'a pu échapper à cette influence et a sacrifié au grand principe moderne, la raison, puisque nous l'avons vu chercher par *les seules lumières de la raison* le principe constitutif des sociétés. La raison, il est vrai, ne lui a prêté qu'un concours imparfait, car elle est jalouse de son autorité suprême et n'admet pas cette argumentation toute théologique, qui consiste à s'appuyer sur elle pour arriver à la nier. Quand donc ces philosophes avengles verront-ils qu'il est aussi illogique de fonder sur la raison l'autorité exclusive de la foi, que d'établir le droit divin sur la souveraineté du peuple?

DÉMONSTRATIVEMENT adv. (dé-monstra-ti-ve-man — rad. *démonstratif*). D'une façon démonstrative, péremptoire : *Cela fait voir* DÉMONSTRATIVEMENT *que tous ces charlatans sont des empoisonneurs qu'il faudrait punir.* (Volt.)

DEMONT (comte), général français, né à Courbevoie, mort à Paris en 1826. Il était fils d'un Suisse de la garde royale. Il fit les campagnes de la République, se signala surtout à Dursheim, lors du passage du Rhin (1799), aux combats de Disentis et de Coire, et fut élevé au grade de général de division pour sa belle conduite à Austerlitz (1805). Sénateur en 1806, comte de l'Empire en 1808, il fut créé pair de France sous la Restauration.

DÉMONTAGE s. m. (dé-mon-ta-je — rad. *démonter*). Action de démonter : DÉMONTAGE *d'un fusil.*

DEMONTE, ville d'Italie, prov. et à 19 kilom. S.-O. de Coni, sur la rive gauche de la Stura, ch.-l. de mandement; 6,078 hab. Collége. En 1774, une armée franco-espagnole s'empara de cette ville et en démolit les fortifications, qui ont été réparées depuis cette époque.

DÉMONTÉ, ÉE (dé-mon-té) part. passé du v. Démonter. Jeté à bas ou descendu de sa monture : *Les chevaliers bien armés ne couraient guère d'autre risque que d'être* DÉMONTÉS. (Volt.) ‖ Qui a perdu le cheval qu'il montait : *Il réunit en bataillons tous les cavaliers* DÉMONTÉS. (De Ségur.)

— Défait, dont on a séparé les pièces : *Fusil* DÉMONTÉ. *Machine* DÉMONTÉE. *Diamants* DÉMONTÉS.

— Fig. Qui ne fonctionne plus, qui est détraqué : *Mélanthe, c'est la déraison en personne; poussez-le, vous lui ferez dire en plein jour qu'il est nuit; car il n'y a plus ni jour ni nuit pour une tête* DÉMONTÉE *par son caprice.* (Fénel.) *Notre âme est une lyre, elle est montée ou* DÉMONTÉE. (P. Leroux.)

— Fam. Déconcerté, décontenancé, interloqué : *Être* DÉMONTÉ *par une réplique.*

— Chasse. *Oiseau démonté*, Oiseau qui a une aile cassée.

— Mar. *Mer démontée*, Mer excessivement houleuse.

DÉMONTER v. a. ou tr. (dé-mon-té — du préf. privat. *dé*, et de *monter*). Jeter à bas de sa monture : DÉMONTER *un cavalier. D'un coup de lance il le* DÉMONTA. *Son cheval cherchait à le* DÉMONTER. ‖ Mettre à pied, en parlant d'un cavalier : *On* DÉMONTA *tout cet escadron.*

— Priver du commandement d'un navire : DÉMONTER *un capitaine de vaisseau.*

— Désunir, désassembler pièce à pièce : DÉMONTER *un fusil, une horloge, une machine.* DÉMONTER *un lit, une armoire.* DÉMONTER *une voiture.*

— Fig. Donner du relâchement à : *J'étais de méchante humeur; je n'eus pas la docilité de* DÉMONTER *mon esprit pour vous écrire.* (Mme de Sév.) ‖ Déconcerter, troubler, interloquer : *Cette réponse le* DÉMONTA. ‖ Renverser, détruire : *Ces paroles* DÉMONTENT *toutes vos espérances et vous précipitent du faîte de la gloire, où vous pensiez être monté, dans l'abîme du néant.* (D'Ablanc.) ‖ Révolter, mettre en colère :

« Ne vous voilà-t-il pas? J'aime tous vos amis...
— Et moi je n'en ai qu'un que j'aime pour mon compte,
Et vous le détestez : oh! cela me *démonte.* »
GRESSET.

— *Démonter les batteries de quelqu'un*, Déconcerter ses projets : *On annonce, au moment qu'il parle, un cavalier qui, de sa seule présence,* DÉMONTE LA BATTERIE *de l'homme de ville.* (La Bruy.)

— Artill. Enlever de dessus son affût : DÉMONTER *un canon, un obusier.* ‖ Mettre hors de service : *Les boulets ennemis* AVAIENT DÉMONTÉ *deux de nos batteries.*

— Typogr. *Démonter un compositeur*, En dévisser le talon mobile pour en modifier la justification.

— Techn. *Démonter des pierreries*, Les enlever de la garniture dans laquelle elles étaient serties.

— Chasse. *Démonter un oiseau*, Lui casser une aile.

Se démonter v. pr. Être susceptible d'être démonté : *Ce lit* SE DÉMONTE *à volonté.*

— Fig. Se détraquer, arriver à ne plus fonctionner, au moins régulièrement : *Les vieilles cervelles* SE DÉMONTENT *comme les jeunes.* (Mol.) ‖ Se décontenancer, se troubler, se déconcerter : *Courage! ce n'est pas le moment de* SE DÉMONTER. *Ma femme, sans* SE DÉMONTER *et sans se déranger, me dit de prendre une chaise.* (D'Allainval.)

— Se faire mutuellement tomber de cheval : *Le choc fut si violent que les cavaliers* SE DÉMONTÈRENT *l'un l'autre et roulèrent à terre.*

— Démonter, disloquer à soi : SE DÉMONTER *l'épaule en tombant.*

— Fam. *Bâiller à se démonter la mâchoire*, Faire de grands bâillements : *Aramis jeta un coup d'œil de côté sur d'Artagnan, et il vit que son ami* BÂILLAIT À SE DÉMONTER LA MÂCHOIRE. (Alex. Dum.) On dit aussi SE DÉCROCHER LA MÂCHOIRE. ‖ *Visage qui se démonte*, Visage très-mobile, dont on modifie l'expression à son gré.

DÉMONTOIR s. m. (dé-mon-toir — rad. *démonter*). Typogr. Planche sur laquelle on posait les balles qu'on voulait monter ou démonter, quand on se servait des balles, remplacées depuis par les rouleaux.

DÉMONTRABILITÉ s. f. (dé-mon-tra-bi-li-té — de *démontrable*). Qualité de ce qui est démontrable : *La* DÉMONTRABILITÉ *des vérités de l'ordre surnaturel.* ‖ On dit aussi DÉMONSTRABILITÉ.

DÉMONTRABLE adj. (dé-mon-tra-ble — rad. *démontrer*). Qui peut être démontré : *Ce que vous avancez n'est pas* DÉMONTRABLE. *On ne peut avoir en commun que des conceptions* DÉMONTRABLES. (Ch. Fauvety.) *La plupart des zoophytes, ceux qui n'ont pas de système nerveux* DÉMONTRABLE, *pourraient bien n'avoir pour principes de leurs mouvements que la faculté excito-motrice.* (D'Orbigny.)

— s. m. Ce qui est démontrable : *Dans l'ordre du* DÉMONTRABLE, *l'accord peut toujours se faire par les procédés propres à l'esprit humain.* (Ch. Fauvety.)

— **Antonyme.** Indémontrable.

DÉMONTRÉ, ÉE (dé-mon-tré) part. passé du v. Démontrer. Établi par une démonstration : *La certitude est* DÉMONTRÉE *par le doute, la science par l'ignorance et la vérité par l'erreur.* (Vauven.) *Toute vérité* DÉMONTRÉE *est nécessaire, éternelle et immuable.* (Boss.) *L'amour fait douter des choses les plus* DÉMONTRÉES. (H. Beyle.)

— Témoigné par des signes extérieurs : *Rien ne me semble moins prouvé que des sentiments trop* DÉMONTRÉS *à l'extérieur.*

DÉMONTRER v. a. ou tr. (dé-mon-tré — du lat. *demonstrare*). Prouver par une démonstration, d'une manière évidente, certaine : DÉMONTRER *clairement une chose, L'ordre dans l'univers matériel* DÉMONTRE *l'ordre dans l'univers immatériel.* (Ballanche.) *On ne* DÉMONTRE *que ce qui est une conséquence et non pas ce qui est un principe.* (Lacordaire.) *La philosophie est aussi incapable de* DÉMONTRER *le gouvernement que de prouver Dieu.* (Proudh.) *C'est le temps qui s'est chargé de nous* DÉMONTRER *sans retour que science était puissance.* (E. Littré.) *La science* DÉMONTRE, *dans l'anatomie comparée, l'unité de création.* (E. Pelletan.) *Le philosophe Sénèque et Rousseau le lyrique* ONT *parfaitement* DÉMONTRÉ *qu'il est moins glorieux de vaincre ses ennemis que de se vaincre soi-même.* (Toussenel.)

— Prouver, être un témoignage certain de : *Votre rougeur* DÉMONTRE *votre faute.*

— Enseigner par voie de démonstration : DÉMONTRER *la chimie dans un laboratoire.* DÉMONTRER *l'anatomie sur un cadavre.*

— Faire des démonstrations extérieures de ses sentiments. ‖ Peu usité.

— Absol. : DÉMONTRER, *c'est développer une idée et déduire avec évidence ce que cette idée renferme nécessairement.* (Malleb.) DÉMONTRER, *c'est déduire une proposition inconnue de principes connus.* (Le P. Ventura.) *D'une vérité universelle et nécessaire tirer les conséquences qui en sortent nécessairement*, C'est DÉMONTRER. (Duval-Jouve.) *Politiquement, il ne s'agit plus de discuter, il s'agit de* DÉMONTRER. (E. de Gir.) *La vérité qui dirige et qui éclaire n'obéit pas, elle* DÉMONTRE. (E. de Gir.)

Se démontrer v. pr. Être démontré : *Il y a des choses qui se sentent mais ne se* DÉMONTRENT *pas. La vérité ne se définit point et elle ne* SE DÉMONTRE *point, elle se sent.* (V. Cousin.)

DÉMOPÉDIE s. f. (dé-mo-pé-dî — du gr. *démos*, peuple; *paideia*, éducation). Néol. Art d'instruire le peuple.

— **Encycl.** La *démopédie* est non-seulement l'instruction du peuple, mais surtout et bien plus son éducation. On trouvera à INSTRUCTION (*gratuite et obligatoire*) les renseignements qui concernent la première branche de la *démopédie*; ici c'est principalement de l'éducation du peuple qu'il s'agit. Le sujet, abordé en Allemagne par les chefs du Volkspartei, a été effleuré en France par quelques honnêtes esprits du protestantisme, par M. Ad. Schœffer, par exemple, qui a composé un livre excellent à consulter : *De l'influence de Luther sur l'éducation du peuple;* mais l'école socialiste seule paraît avoir creusé à fond cette question capitale dans le pays du suffrage universel. Il serait injuste d'oublier les efforts des phalanstériens pour rendre le travail attrayant. C'est en effet une des conditions du problème de l'éducation du peuple : dans une société bien organisée, le travail ne doit pas être une servitude, mais au contraire résulter du besoin ressenti par chacun d'exercer ses forces. Pour traiter méthodiquement un pareil sujet, il convient d'abord de déterminer ce que c'est que l'éducation et ce que c'est que le peuple. Il faut ensuite faire le procès à chaque classe en lui prouvant qu'elle n'est pas éduquée. Cela prouvé, on pourra reconnaître, dans le spectacle du monde, tous les actes et toutes les scènes d'un effet spécialement démoralisant, et il sera possible de proposer à l'initiative de chacun les réformes les plus urgentes.

Il ne fera jamais de progrès en *démopédie*, celui qui, riche, célèbre ou puissant, ne croit pas faire partie du peuple; celui qui pense que certaines idées, certaines habitudes sont bonnes pour lui et mauvaises pour le peuple; celui, en un mot, qui définit le peuple à peu près comme M. Thiers : une vile multitude avec laquelle il a malheureusement de commun l'air et le soleil. Par contre, cet autre qui fait une aristocratie du ruisseau, qui glorifie l'ignorance, qui flatte la masse parce qu'elle est légion, ne comprend pas un mot de plus à la *démopédie* que le premier. Au fond ces deux hommes sont identiques; leur moyen de parvenir seul diffère. La preuve en est que souvent un même homme se charge de jouer les deux rôles. On trouve dans Salluste un de ces types de démagogues de vingt ans qui à soixante écriront la lettre à César.

Qu'est-ce donc que le peuple? C'est nous tous en tant que vivant sous le même ciel, soumis aux mêmes lois et remplissant dans la société des fonctions diverses, mais d'une égale nécessité. Chacun de nous, qui pris séparément a sa physionomie propre, aride à former une personnalité collective, qui a une physionomie générale portant les empreintes du pays, de la nation, des mœurs et de l'énergie commune. La où il y a castes, il n'y a pas de peuple, puisque plusieurs sociétés coexistent sans se confondre. Ce qui empêche que chaque pays ne soit habité, que la terre entière ne soit couverte d'un peuple homogène ayant une physionomie réellement humaine, ce sont les restes encore vivaces de l'esprit de caste : rivalité de races, monopole de l'argent et de la puissance, hiérarchie financière, noblesse ou intellectuelle introduite dans la société. La pensée la plus propre à dégriser chacun de la vanité du rang social, c'est qu'une réunion de gentlemen sera à l'occasion brutale comme une réunion de portefaix; c'est qu'une foule d'hommes de l'esprit est aussi bête qu'une foule d'hommes ordinaires; c'est que les agglomérations d'hommes, à quelque rang de la société qu'ils appartiennent, ont les mêmes vices : fougue, versatilité, sensiblerie, brutalité. L'étrange association d'intérêts et d'intrigues qui a créé ce qu'on est convenu d'appeler le *monde* a un vice de plus, l'hypocrisie.

Bref, l'homme social n'existe pas encore. L'être qui personifie la société n'est pas un homme; jadis, ce fut un monstre : aujourd'hui, c'est un animal féroce, paresseux, logeant dans ses entrailles tous les sentiments extrêmes et n'ayant sous les os du crâne que l'emplacement d'un cerveau. La *démopédie* est l'art et la science de faire naître et de développer ce cerveau. En France, pays du suffrage universel, le peuple a des appétits et des instincts; mais il ne pense pas. Il faut le faire sentir et penser. Comment? Par l'éducation individuelle et par l'éducation sociale.

L'éducation individuelle est à la fois la science et l'art de se conduire comme homme; l'éducation sociale enseigne à se conduire comme citoyen, c'est-à-dire comme membre responsable d'une société individuelle ou sociale; l'éducation est donc la mise en pratique de la morale. L'une et l'autre éducation, parallèlement poursuivies, concourent à extirper de la politique tout machiavélisme et tout jésuitisme.

A ce point de vue, l'instruction n'est donc que la partie d'un tout qui est l'éducation. Nos voisins d'outre-Manche ont eu cette pensée quand ils ont mis au-dessus de toutes les sciences et de tous les arts, comme une synthèse pratique, la *science de la vie, science d'élève.* L'éducation d'une époque influe à tel point sur toutes les productions de cette époque, qu'il ne faut pas chercher ailleurs les causes des diverses phases de l'art, de la science et de la politique. Ainsi, selon qu'on considérera que l'élément premier des sociétés est ou l'homme ou le couple homme et femme, l'individu ou la famille, la morale et par suite l'éducation seront autres. Dans la première hypothèse, la science sera atomistique; tout sera au plus fort, au plus ambitieux, au meilleur sophiste; dans la seconde hypothèse, l'Etat sera basé sur la famille. Mais ici se présentent deux cas : ou bien on aura l'idée que l'Etat est une vaste famille dont le père est l'empereur, et alors le pays, basé sur ce dangereux sentimentalisme, sera la Chine ou la Russie; ou bien on pensera que la société ne doit pas absorber la famille, bien au contraire la respecter comme la molécule sociale, selon la belle expression de M. Tolain. Mais alors c'est un idéal qu'ne sera réalisé que par les générations futures. Ce n'est pas tout : selon que l'on donnera tout au corps ou tout à l'esprit, l'éducation aura la brutalité spartiate ou le caractère impraticable des études modernes. Si, au contraire, on tente le progrès simultané de l'âme et du corps, on mettra en pratique ces belles paroles de Platon, qui fut bien meilleur *démopède* que philosophe : « Pour que l'homme soit en bon état, il faut que son corps et les qualités qui lui sont propres, c'est-à-dire qu'il ait de la santé, de la sensibilité, de la force et de la beauté. Ce qui produit la beauté, c'est l'harmonie des parties du corps entre elles et avec l'âme; car la nature a disposé chacun de nous, si sans disposer à croire qu'à mesure que les individus vaudraient mieux la société elle-même deviendrait meilleure. Nous cherchons depuis plus de soixante ans à résoudre un problème fort difficile, c'est-à-dire à faire un bon tout avec de mauvaises parties, à fonder la cité de Dieu sur les sept péchés capitaux. » Tout en rendant justice à l'excellence de ses intentions, il faut reconnaître que M. Saint-Marc Girardin a posé incomplétement le problème : il n'a pas vu qu'il y a deux éducations à poursuivre, celle de l'individu et celle de la collectivité, ou *démopédie*. Avec des individus n'ayant aucun des sept péchés capitaux, il peut être impossible de fonder une société, et une réunion d'hommes violents et orgueilleux peut former un corps social très-harmonieux, parce que les qualités et les vices de l'individu et de la société ne sauraient être compris entre les péchés capitaux et les vertus théologales, parce que l'idéal chrétien est en deçà de l'idée moderne. Le plus grand des péchés capitaux, l'orgueil, est une vertu moderne; le moindre, la paresse, est le plus grand vice social. Qu'est-ce qu'un liste de péchés qui ne contient pas le pire de tous, le mensonge, et qu'est-ce qu'une trilogie de vertus qui ne prend pas pour pivot la sincérité? Une société libre ne peut s'organiser sur une telle base. Shakspeare en serait plutôt le législateur, lui qui a dit : « Sois sincère avec toi-même et, quand tu marcherais la nuit suit le jour, tu seras sincère avec les autres. »

Après avoir ainsi indiqué la séparation de l'éducation individuelle et de l'éducation populaire, dont la première, par exemple, ne défend pas de faire l'aumône en attendant mieux, et dont l'autre repousse absolument ce levain d'hypocrisie jeté dans l'âme des pauvres, ce droit à l'indifférence acheté par les riches, il nous reste à examiner les spectacles odieux et démoralisants que la société se donne à elle-même. L'imitation étant inhérente à l'homme, un peuple se moralise ou se démoralise par l'exemple qu'il se donne à lui-même; l'homme et la société sont toujours face à face et s'influencent réciproquement. De ces actions et réactions se constituent les mœurs et la moralité d'un peuple. A ce nombre des spectacles démoralisants sont le déploiement de la force armée, la priorité accordée aux capitaines sur les génies créateurs; — les concours sur programmes, qui excitent l'esprit de rivalité d'où naîtra l'esprit d'intrigue; — l'encouragement donné aux spécialistes, qui engendre des monstruosités intellectuelles, morales et physiques et fait un peuple d'invalides de bras, de pédhoriques, d'anémiques; — le culte extérieur, que Paracelse avait démontré, il y a 300 ans, être immoral; — la charité officielle et administrative, dont le résultat ordinaire est de faire de la mendicité à domicile une profession; — la prédominance accordée aux grands centres au point de vue intellectuel, le bon sens et la moralité supérieure prêtés aux campagnes; — les signes distinctifs, diplômes, décorations, qui tendent à transformer la sueur en parchemin, l'honneur en un ruban, et qui, chose plus grave, font relever la science d'une administration, l'honneur du gouvernement; — les costumes du prêtre, du juge, du soldat, qui sont des attentats à la liberté de se vêtir et qui prolongent jusque dans l'ère moderne le symbolisme des sauvages; — les privilèges donnés dans tout spectacle gratuit à l'homme bien mis, à l'homme décoré, à l'homme officiel : restes des époques où les patriciens avaient leur banc au théâtre, les chevaliers un banc distinct, et la plèbe pas de banc du tout; — les loteries autorisées, les opérations financières dont l'attrait est une prime tirée au sort; — l'appellation de *sieur* usitée en justice; l'expression : le *nommé un tel*, s'il s'agit d'un pauvre diable qui souvent a été héroïque; — le luxe à outrance, qui désorganise l'état social en développant certaines industries superflues aux dépens d'industries nécessaires, et qui, par l'étalage des liasses de billets de banque et des piles d'or aux bureaux de change, et des toilettes aux courses et aux raouts, alimente l'envie de ceux qui n'ont pas et dessèche le cœur de ceux qui ont; — la fausseté, le sentimentalisme et la dureté, qui, sous le nom de politesse, enveniment au fond et endorment à la surface les rapports des hommes entre eux. On verra, à heure du réveil, combien ces rapports sont tendus.

Quand celui qui sait combien un peuple se corrompt par le spectacle qu'il se donne à lui-même veut, pour se consoler de ce qu'il a vu de démoralisant dans la réalité, étudier les influences de l'art sur l'éducation populaire, alors il éprouve une nouvelle douleur. Au lieu d'être la propriété d'un peuple, au lieu d'être l'art vrai, c'est-à-dire l'éducation antidoctrinaire qui si sûrement entre dans le cœur des foules par les yeux, les toiles et les statues sont d'autres meubles de l'opulence, d'autres ustensiles de toilette, d'autres instruments de gloriole. Le roman passe sans transition du salon au bouge et mêle l'argot qui se parle à l'écurie à celui du bagne. Le théâtre, trivial ou larmoyant, ou instruit les coquins ou leur fait verser des larmes de crocodile. Les démolitions mêmes, comme tout ce qui est faux, n'ont-ils pas la mission de tout réparer en montrant l'œuvre providentielle qui, à la fin, punit toujours le vice et toujours récompense la vertu?

Si celui qui veut instituer, au point de vue *démopédique*, la critique des actions directes tentées sur le peuple par l'enseignement, par le suffrage universel, par le journalisme, par l'exercice du droit de réunion, on trouve que l'enseignement est scindé par catégories de citoyens en supérieur, secondaire et primaire, c'est-à-dire qu'il n'est intégral pour personne; on trouve le suffrage universel tiraillé en tous sens et aveuglé autant par le boissean que ceux-ci veulent lui imposer que par les lumières que ceux-là projettent tout à coup; on trouve le journalisme aux gages du pouvoir par la crainte et aux gages des financiers par l'argent, des entreprises privées et des annonces-réclames; on trouve dans les réunions publiques la race moutonnière qui donne ses chiens à manger aux loups qui volontiers hurlent le mieux. Arrivé à un tel illogisme, le spectacle devient tout d'un coup consolant pour le penseur : ce monde, si détraqué, marche; ce corps social, si pourri, a depuis quelque temps des plaies de meilleur aspect. C'est qu'une nouvelle race d'hommes est apparue, gent justicière, méprisant la bonté bête, partisans de la bonté armée, se garant des victimes presque autant que des bourreaux, sentires de cœur, dans l'esprit, gagnant petit à petit le cœur et l'esprit du peuple à coups de vérités, parce que, forts des leçons du passé, incorruptibles aux séductions du présent, ils sont un peu prophètes; en un mot, parlant toujours de ce qu'il y a de bon et de fort dans la nature humaine. Aussi bien, la passion de l'homme, qui, éclairée, est si bonne, et son intérêt qui, bien entendu, est si juste, bref le fond de la nature humaine modifié en bien la société et paralyse assez les effets de la démoralisation générale. Sans secousse, on arriverait même à cette terre promise qui attend les sociétés fortes et honnêtes, s'il n'y avait pas au monde la coalition des hommes du passé. Cela s'est vu; ils peuvent replonger dans la nuit un peuple qui émergeait à la lumière et à la vie; ils ont pour eux, d'un côté le costume, la coutume, la tradition légendaire, la force matérielle, la paresse, la vanité générale, et de l'autre côté la rage propre à ceux qui se noient. De là une nécessité urgente d'instaurer la *démopédie*; l'axiome fondamental en a été formulé en 1643 par un inconnu dont le livre est resté manuscrit et anonyme par crainte du bûcher : « Rendre à chacun ce que l'on doit et délaisser ceux qui corrompent l'équité. » Il faut donc que les sincères partisans de la justice se comptent, que par la parole, par l'écrit, par l'exemple, ils entraînent les indécis et délaissent le reste, les puissants du jour, ceux qui n'apprennent rien et qui n'oublient rien.

Le moment est venu ou toute fausse manœuvre, tout compromis, toute concession reculerait à jamais l'avénement de la justice.

DÉMOPHANE, philosophe grec né à Mégalopolis. Il fut l'élève d'Arcésilas, prit une grande part à la délivrance de sa ville natale opprimée par Aristodème, et à celle de Sicyone, puis gouverna quelque temps Cyrène, conjointement avec Ecdème.

DÉMOPHILE s. m. (dé-mo-fi-le — du gr. *démos*, peuple; *philos*, ami). Ami du peuple. ‖ Peu usité.

DÉMOPHILE, philosophe grec de l'école de Pythagore, qui vivait à une époque incertaine. Il nous reste quelques fragments remarquables d'un ouvrage de lui, intitulé : *Guérison de la vie.* Ils ont été imprimés pour la première fois dans la collection des anciens moralistes de Holstenius à Rome (1638, in-8), et souvent réédités séparément.

DÉMOPHILE, HIÉROPHILE ou **MANTO**, femme célèbre et mystérieuse de l'antiquité, plus connue sous le nom de *sibylle de Cumes.* V. SIBYLLINS (livres) et CUMES.

DÉMOPHILE, artiste grec. V. DAMOPHILE.

DÉMOPHON, fils de Thésée et de Phèdre, régna trente-trois ans à Athènes au XIVe siècle avant notre ère. Il se rendit au siége de Troie, où il délivra sa grand'mère Aethra, devenue l'esclave d'Hélène, fut, en revenant en Grèce, jeté par la tempête sur la côte de Thrace, et inspira la plus vive passion à la fille d'un roi de ce pays nommée Phyllis, qui se pendit de désespoir après son abandon. Plus tard, il défendit les Héraclides contre Eurysthée, et accueillit Oreste, qui venait de tuer sa mère.

DÉMOPHON, sculpteur grec. V. DAMOPHON.

Démophoon, en italien *Demofoonte*, drame lyrique de Métastase. Cette pièce, écrite vers 1735, se rapproche un peu du *Pastor fido* de Guarini. L'intrigue et surtout le prologue sont presque semblables dans les deux ouvrages. La pièce roule tout entière sur les sacrifices humains de la Thrace et sur les oracles qui prescrivaient ces rites féroces. On trouve dans *Démophoon* ces lois barbares qui punissent de mort la femme qui épouserait, sans le consentement du roi, le prince héréditaire; double supposition d'enfants et double reconnaissance; enfin, tout un échafaudage de roman mythologique. Néanmoins, la pièce a souvent de l'intérêt, parce que Métastase exprime toujours d'une manière touchante la tendresse d'une amante, d'une épouse ou d'une mère; mais elle est presque fatigante par l'abus de ces lieux communs de la scène, qui sont si peu naturels, et par cette énumération de héros qui se dévouent tous à la mort les uns pour les autres.

DÉMORALISANT (dé-mo-ra-li-zan) part. prés. du v. Démoraliser : *Principes* DÉMORALISANT *une société.*

DÉMORALISANT, ANTE adj. (dé-mo-ra-li-zan, an-te — rad. *démoraliser*). Qui démoralise; qui amène la démoralisation : *Non-seulement l'Eglise avait résisté à la pression* DÉMORALISANTE *des invasions barbares, mais encore elle avait progressé sous cette pression.* (L'abbé Méry.) *Smith a fait ressortir l'influence* DÉMORALISANTE *de la division du travail.* (Proudh.) *Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur l'action* DÉMORALISANTE *du travail en commun.* (J. Sim.)

DÉMORALISATEUR, TRICE adj. (dé-mo-ra-li-za-teur, tri-se — rad. *démoraliser*). Qui démoralise : *Romans* DÉMORALISATEURS. *Influence* DÉMORALISATRICE. *La charité, éclairée par la philosophie et l'économie politique, ne s'est plus renfermée dans le cercle étroit et* DÉMORALISATEUR *des aumônes sans cesse répétées.* (Ft. Bénard.)

— Substantiv. Celui qui démoralise, qui détruit les bonnes mœurs : *C'est un écrivain sans principes, un* DÉMORALISATEUR *éhonté.*

DÉMORALISATION s. f. (dé-mo-ra-li-za-si-on — rad. *démoraliser*). Action de corrompre, de démoraliser; état de corruption, d'immoralité : *Où on veut on porte la peine de la* DÉMORALISATION. (Saint-Prosper.) *Par sa nature, la femme est dans un état de* DÉMORALISATION *constante.* (Proudh.) *La* DÉMORALISATION *du travailleur dérive, non pas d'un profond égoïsme, mais d'un complot organisé de la part des maîtres.* (Ledru-Rollin.) *Il n'y a qu'un moyen de sauver la femme de la misère et de la* DÉMORALISATION, *c'est le mariage.* (L.-J. Larcher.) *La* DÉMORALISATION *s'opère aisément, la désorganisation et la ruine sont rapides.* (Ph. Chasles.)

— **Encycl.** Puisqu'il est entendu qu'il n'y a pas de synonymes exacts en français, la *démoralisation* est tout à fait distincte de la débauche, du désordre, du dérèglement et de toutes les autres déviations morales ou matérielles. En effet, la débauche garde souvent une apparence d'élégance; ses appétits sont grossiers, assurément; mais elle met du raffinement à les satisfaire. La débauche est le vice des sociétés polies tombant en décadence. Le désordre est un trouble chronique ou passager, dont se rend très-bien compte celui qui s'y laisse aller. Le dérèglement est un abandon volontaire de la ligne de conduite jusque-là suivie. La *démoralisation*, elle, est un voile épais étendu sur le cerveau et qui ôte toute faculté d'apprécier sainement : c'est l'énervement de la pensée, la passion dans les jugements portés, bref, c'est toute manifestation intellectuelle en dehors des limites proposées par Horace dans ses *Satires :*

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

La *démoralisation*, c'est cet état de la conscience individuelle ou de la conscience sociale en vertu duquel les principes comptent pour rien, le fait pour tout.

D'après cette définition, il y a deux sortes de *démoralisation*, celle qui regarde l'homme privé et celle qui affecte le moral des nations.

Suivant Dugald-Stewart, celui qui ne croit pas à un état futur est par là même déchargé de toute obligation morale, à moins qu'il ne trouve la vertu utile à son intérêt actuel; en être complétement heureux ne peut avoir ni perceptions ni attributs moraux.

Cette manière de voir paraît justifiée par l'histoire. D'une part, plus le bien-être est rare dans la société, moins il y a de dépravation; d'autre part, plus le bien-être est commun, plus la dépravation devient commune, de sorte qu'il semble que la *démoralisation* individuelle et publique est le résultat nécessaire du bien-être. C'est la théorie pure et simple d'où dérive l'ascétisme. Il macère le corps et tue les sens pour n'avoir point à leur obéir. En fait, la *démoralisation* des moralistes est l'asservissement de l'homme au plaisir, au détriment du devoir.

Le plaisir et le devoir entraînent en effet des actes opposés. Le plaisir est une jouissance, le devoir est un frein aux désirs des sens; à le prendre rigoureusement, il y a des gens pour qui il devient un plaisir. Ce plaisir-là est de l'héroïsme dans son genre, et on le comprend; car le devoir longtemps pratiqué devient une habitude, et une habitude à la longue est toujours agréable à suivre. Celle du plaisir se consolide également et prend en peu de temps le caractère d'une passion ardente. En dernière analyse, le plaisir et le devoir, considérés en eux-mêmes, sont difficiles à juger. Le devoir est commandé par Dieu, dit-on. A qui Dieu l'a-t-il commandé et par l'organe de qui? pourrait-on répondre. On serait fondé au même titre à dire que le plaisir est commandé par Dieu, car il n'est pas nécessaire qu'on nous invite à nous y livrer pour que nous l'aimions, et c'est assurément Dieu qui nous en a donné le goût. On dit encore que le devoir est commandé par la prudence. C'est ici qu'est la vérité. La prudence est la prévision du malheur. Or le plaisir mène à la *démoralisation*, et la pratique du devoir mène à la moralité. D'abord le plaisir ruine la santé, puis de la santé le mal se transmet à la conscience et finit par hébéter l'intelligence, mal-même. Il y a *démoralisation* quand le plaisir a produit en nous : 1° l'énervement physique; 2° l'indifférence morale; 3° l'hébétement intellectuel.

Le développement excessif du bien-être dans la société produit la *démoralisation* sociale, comme la satisfaction de tous les désirs physiques produit la *démoralisation* privée. En matière sociale, cela se traduit par l'indifférence absolue en matière politique, religieuse et philosophique. Cet état de choses terrible s'est produit à Rome sous l'empire, et Tacite l'a décrit dans des pages immortelles. Sommes-nous bien loin des Romains d'alors? « Pourtant, dit M. Saint-Prosper, comme hommes et comme citoyens nous n'exercons de l'influence que parce que nous sommes fidèles à certains devoirs et à certaines affections. La source de notre force, c'est la moralité de nos actions : par là, nous inspirons la confiance dans nos rapports privés; par là, en politique, nous rallions aussi les masses et rattachons à notre système les peuples étrangers. Sans doute, aux époques de trouble et de révolution, on peut jouer accidentellement un grand rôle et être entaché de *démoralisation;* mais c'est qu'on entre avec habileté dans les passions du moment, et puis, quand on a besoin de tout le monde, on ne regarde pas de si près aux mœurs de ceux qui spontanément se présentent. »

Il est certain que la *démoralisation* sociale se compose de la *démoralisation* d'un grand nombre d'individus. L'ordre existe matériellement, mais il n'est plus que le résultat de la force. Au sommet de la société, les aventuriers s'emparent du pouvoir; à tous les degrés de l'échelle sociale, l'habileté règne. C'est l'exploitation de ce qui reste de simplicité, de bonne foi ou d'ignorance, par quiconque est doué d'une habileté quelconque. Mais c'est là une situation douloureuse, sujette à des catastrophes fréquentes et qui ne dure jamais longtemps. Arrivée à cette période de son développement, la civilisation prend peu à peu un caractère haletant et chétif.

DÉMORALISÉ, ÉE (dé-mo-ra-li-zé) part. passé du v. Démoraliser. Qui a perdu les principes moraux : *Votre noblesse française est* DÉMORALISÉE. (G. Sand.)

— Déconcerté, découragé : *Vous me voyez tout démonté, tout* DÉMORALISÉ. (Scribe.)

DÉMORALISER v. a. ou tr. (dé-mo-ra-li-zé — du préf. privat. *dé*, et de *moraliser*). Corrompre, rendre immoral : DÉMORALISER *un pays.* DÉMORALISER *une nation. Louis-Philippe a mis dix-huit ans à* DÉMORALISER *la France.* (Proudh.) *L'ivrognerie tend à* DÉMORALISER *et à détériorer l'espèce.* (L. Cruveilhier.) *La prison, au lieu de moraliser l'homme, le* DÉMORALISE. (L.-J. Larcher.) *Tout ce qui dépayse l'homme l'expose à la séduction et le* DÉMORALISE. (Lamart.)

— Déconcerter, décourager; jeter dans une sorte d'inertie morale : *La révolution de* 1830 *nous* AVAIT DÉMORALISÉS; *le socialisme nous efféminie.* (Proudh.) *Quelques duellistes célèbres doivent, dit-on, leurs sanglants triomphes à cette action fascinatrice de leur regard, qui* DÉMORALISE, *qui atterre leurs adversaires.* (E. Sue.) *Dans les guerres civiles un seul moment d'hésitation de la part des chefs suffit pour* DÉMORALISER *les meilleurs soldats.* (L. Énault.) *Si vous punissez votre enfant injustement, vous le* DÉMORALISEZ. (Boitard.)

Se démoraliser v. pr. Être, devenir démoralisé, corrompu : *Dans notre malheureux pays, tout languit, tout* SE DÉMORALISE, *tout se perd par le manque d'organisation.* (E. Sue.) *Le peuple français* SE DÉMORALISE *faute d'une idée.* (Proudh.)

— Se troubler, se déconcerter, perdre son énergie morale, son courage : *Une partie de la bande commençait à* SE DÉMORALISER *lorsque le moine arriva.* (G. Sand.)

DÉMORALISEUR s. m. (dé-mo-ra-li-zeur — rad. *démoraliser*). Celui qui démoralise. ‖ Peu usité. On dit plutôt DÉMORALISATEUR.

DÉMORDRE v. n. ou intr. (dé-mor-dre — du préf. privat. *dé*, et de *mordre*. Se conjugue comme *mordre*). Abandonner, en parlant de ce qu'on mordait : *La belette mord de toute sa mâchoire, et, au lieu de* DÉMORDRE, *elle suce le sang de l'endroit entamé.* (Buff.) ‖ Peu usité.

— Fig. Se désister, se dédire; s'emploie surtout avec la négation : *Je ne suis pas homme à* DÉMORDRE *jamais d'un pouce de mes prétentions.* (Mol.) *Les hommes ne veulent point* DÉMORDRE *de leurs opinions; ce qu'ils ont une fois voulu, ils le veulent toujours.* (Rancé.)

DÉMORGANER v. n. ou intr. (dé-mor-ga-né). Argot. Céder, se rendre à l'avis d'autrui.

DEMORTREUX (Pierre-Thomas-Frédéric), magistrat et homme politique français, né à Lisieux (Calvados) en 1798. Il se fit recevoir avocat en 1822, se signala sous la Restauration par son ardent libéralisme, et fut nommé, après la révolution de Juillet, président du tribunal civil de sa ville natale. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, M. Demortreux ne se rangea pas dans le parti des satisfaits; il ne cessa de combattre la politique et la candidature de M. Guizot, que le collége électoral de Lisieux avait choisi pour député, et devint membre du conseil général du Calvados. Après la révolution de 1848, M. Demortreux fut chargé de remplir les fonctions de sous-commissaire à Lisieux, puis nommé dans son département membre de la Constituante. Il y appuya de ses votes toutes les mesures démocratiques, se prononça en faveur de l'amendement Grévy, et fut un des adversaires de la politique de l'Elysée. Son mandat ne lui ayant pas été renouvelé pour l'Assemblée législative, M. Demortreux retourna prendre la présidence du tribunal de Lisieux.

DÉMOSTHÈNE, général athénien de la seconde moitié du Ve siècle avant notre ère. Il se distingua par ses talents et par son courage pendant la guerre du Péloponèse, défendit avec une grande habileté Naupacte, en 425, releva de ses ruines et fortifia Pylos, battit les Lacédémoniens qui vinrent l'y attaquer et les força à se retirer honteusement. Bientôt après, il ravagea les côtes du Péloponèse, s'empara du port de Nicée, appartenant aux Mégariens, s'avança en Béotie, prit Délium, mais rencontra près de cette ville une armée de Thébains qui fit subir à ses troupes une défaite complète (422). Envoyé en Sicile pour secourir Nicias (413), il marcha sur Syracuse, fut attaqué par les Thébains et les Lacédémoniens, subit un grave échec, eut, peu de temps après, sa flotte et sa marine presque entièrement anéanties, et tomba lui-même entre les mains des ennemis en essayant d'opérer sa retraite. D'après Timée, Démosthène et Nicias, qui était également prisonnier, se donnèrent la mort dans leur prison; Thucydide prétend au contraire que les deux généraux furent lapidés par les Syracusains.

DÉMOSTHÈNE, le plus grand des orateurs de l'antiquité, né près d'Athènes l'an 385 av. J.-C., mort en 322. Il était fils de Démosthène, citoyen du dème de Pæania, et de Cléobule, fille de Gylon. Ce Gylon avait été gouverneur de Nymphæum, colonie athénienne dans la Chersonèse Taurique, et avait livré cette ville aux Scythes, chez lesquels il se réfugia pour échapper à la punition réservée à sa trahison. Il y épousa une femme scythe, qui fut la grand'mère maternelle de Démosthène. Cette origine demi-barbare et le crime de Gylon sont vivement reprochés à Démosthène par Eschine dans son discours *Contre Ctésiphon*. Le père de notre orateur était armurier et avait acquis dans l'exercice de sa profession une fortune considérable. En mourant, il confia son fils, alors âgé de sept ans, et une fille plus jeune encore, à la tutelle de deux de ses cousins, Aphobus et Démophon, et d'un de ses amis, Thérippide. Mais, ainsi que Démosthène nous l'apprend lui-même, au lieu de s'appliquer à augmenter par une sage administration la fortune de leurs pupilles, ils la dissipèrent presque entièrement. Plutarque prétend même qu'ils ne donnèrent aucun maître à Démosthène et négligèrent complétement son éducation. Cependant, dans un passage de son discours *Sur la couronne*, où il s'efforce de rehausser tout ce qui concerne l'histoire de ses premières années, l'orateur se vante d'avoir reçu une excellente éducation. On a dit qu'il avait étudié la philosophie avec Platon et qu'il avait été l'élève d'Eubulide de Milet; mais cette assertion n'a jamais été prouvée.

D'après une tradition rapportée par Plutarque et généralement adoptée, ce fut en entendant plaider Callistrate, l'une des gloires du barreau athénien d'alors, que Démosthène sentit s'éveiller en lui l'ambition de devenir lui aussi un orateur. Cicéron (*De Oratore*, liv. II) dit qu'il se forma à l'école d'Isocrate; mais Plutarque affirme expressément qu'il ne fut pas élève de cet orateur et établit par une foule de preuves, plutôt spécieuses que réelles, qu'il dut suivre de préférence les leçons du véhément Isée. Cette opinion de Plutarque est partagée par d'autres biographes de Démosthène, par Libanius et par Zozime entre autres. Plusieurs même vont jusqu'à dire que ses plaidoyers contre ses tuteurs furent écrits, ou au moins corrigés par Isée; ils appuient leur assertion sur la jeunesse de l'orateur à l'époque où il les prononça, et sur ce qu'ils offrent tous les caractères du style d'Isée.

On connaît les défauts physiques contre lesquels Démosthène eut à lutter, et l'on a souvent cité comme un exemple de courage et de persévérance les moyens qu'il employa pour les surmonter. Mais les différents récits que l'on a faits à ce sujet ne reposent que sur des autorités bien discutables, car ils ne sont rapportés que par des historiens qui vivaient longtemps après lui. Plutarque, cependant, prétend que ce qu'il raconte à ce sujet est conforme au récit de Démétrius de Phalère, qui l'avait appris de Démosthène lui-même, déjà vieux.

D'après ce récit, Démosthène était naturellement faible de constitution, avait la voix peu étendue, la prononciation embarrassée et l'haleine courte. Ces défauts ne l'empêchèrent point de triompher dans le procès contre ses tuteurs; mais lorsque, encouragé par ce premier succès, il voulut affronter la tribune publique, il rencontra en eux un obstacle que tout autre que lui eût cru ne pouvoir surmonter. Il n'en jugea pas ainsi. Repoussé à deux reprises par les huées de ces Athéniens qui ne pouvaient supporter un barbarisme, ni même une intonation fausse, il commença contre lui-même un violent et opiniâtre combat, pour assouplir, pour régler un génie que l'excès d'énergie pouvait égarer, et pour acquérir les qualités extérieures qui complètent l'orateur public. Il fit de nouvelles études de style, corrigea les vices de sa prononciation en déclamant de longs morceaux la bouche pleine de petits cailloux, haranguant les flots soulevés pour s'accoutumer aux orages des assemblées populaires. Tout le monde connaît ce souterrain dans lequel il demeurait enfermé des mois entiers, la tête à demi rasée, pour s'interdire l'envie de quitter sa retraite, et là copiant Thucydide jusqu'à huit fois de suite, s'exerçant à tout exprimer en orateur, préparant des morceaux pour toute occasion, sans cesse déclamant, méditant, écrivant. C'est sans doute cette énergique opiniâtreté au travail qui fit dire plus tard aux envieux de sa gloire que ses harangues *sentaient l'huile;* mais il put leur répondre avec raison que sa lampe et la leur n'éclairaient pas les mêmes travaux.

Nous avons parlé plus haut du procès de Démosthène contre ses tuteurs : il le leur intenta en 366, dès qu'il eut atteint sa majorité; mais ils surent faire traîner l'affaire en longueur, et ce ne fut qu'en 364 qu'Aphobus, l'un d'eux, fut condamné à lui payer 10 talents (56,000 fr. environ). C'est à ce procès que se rapportent les trois discours *Contre Aphobus* et les deux *Contre Onétor*. En ne tenant pas compte des deux tentatives infructueuses qui révélèrent à Démosthène tout ce qui lui manquait encore pour être un orateur, il s'écoula plus de huit années avant qu'il reparût à la tribune; mais cette fois son éloquence obtint le succès le plus complet et le plus brillant. Les discours *Contre Aristocrate* (356), *Contre la loi de Leptine* et *Contre Androtion* (355) posèrent les fondements de sa réputation, qui devint bientôt telle qu'il fut confirmé en 354 dans la dignité de membre du conseil, qui lui avait été conférée par le sort l'année précédente. C'est à la même époque que fut composé son plaidoyer contre Midias, qui, pendant la célébration des fêtes de Bacchus, l'avait frappé au visage en plein théâtre; mais il ne prononça pas ce discours et transigea avec son adversaire, moyennant une somme de 30 mines (2,780 fr.) que lui paya ce dernier. C'est là du moins ce que prétend Eschine lorsqu'il accuse son adversaire de vénalité. Nous ne nous arrêterons pas sur les autres plaidoyers que Démosthène prononça vers la même époque et qui n'offrent du reste qu'un intérêt secondaire. Nous avons hâte d'arriver à l'époque la plus brillante de sa vie, à celle où il se révéla à la fois patriote ardent, homme d'Etat consommé et orateur irrésistible.

Dans un premier discours *Sur la classe des armateurs* (περὶ συμμοριῶν), prononcé en 354, il détourne ses concitoyens d'entreprendre contre la Perse une lutte inégale, où ils ne pourraient qu'user leurs forces sans arriver à aucun résultat. L'année suivante, il prend parti pour les Mégalopolitains, contre lesquels Sparte réclamait les secours d'Athènes; il prouve à ses compatriotes qu'il est de leur intérêt, de leur honneur, de se mettre au-dessus des rivalités mesquines qui divisent les républiques de la Grèce, qu'ils doivent se faire les protecteurs des villes opprimées. C'est dans ce discours que commence à s'affirmer hautement la politique de Démosthène : il sert en quelque sorte de prélude immédiat à sa lutte avec Philippe de Macédoine, lutte que la mort de celui-ci ne devait pas interrompre et qui allait remplir toute la vie de l'orateur. Déjà il voyait le Macédonien, méditant l'asservissement de la Grèce, développer son plan d'agrandissement et s'avancer par une progression lente et sûre, en employant tour à tour la ruse, la force et la corruption; le premier, il pénétra sa politique, en suivit le développement graduel, et, lorsque le moment lui sembla venu, sa voix, retentissant de la tribune d'Athènes dans tous les coins de la Grèce dénonça les projets ambitieux de Philippe. A chacune de ses entreprises, à chacune de ses invasions, il éclatait avec un redoublement d'énergie, et pendant plus de quinze années Philippe ne put faire un pas en avant sans se trouver en face de cet adversaire opiniâtre qu'il redoutait plus qu'une armée. C'est en 352 que Démosthène prononça la première *Philippique*. L'année précédente le roi de Macédoine, levant le masque, avait essayé de franchir les Thermopyles; mais cette tentative n'avait fait que tourner à sa honte. Démosthène monte à la tribune, et, dans une harangue véhémente, il excite ses concitoyens à secouer la torpeur dans laquelle ils sont plongés, leur reproche leur lenteur, leur hésitation à prendre des mesures décisives; leur montre leur ennemi, au sein d'une inaction apparente, préparant ses forces et se disposant à une lutte prochaine, etc. Mais il ne put faire passer la flamme de son patriotisme, l'énergie de ses défiances dans l'âme des Athéniens dégénérés, qui applaudissaient à ses harangues brûlantes, plutôt avec un enthousiasme d'artistes qu'avec l'ardeur de citoyens. Il ne réussit qu'à leur arracher des mesures impuissantes ou tardives. Ils se réveillèrent enfin dans la stupeur et l'effroi quand déjà Philippe n'était plus qu'à deux journées de l'Attique et ne dissimulait plus ses projets. A ce moment suprême d'un péril qu'il avait tant de fois annoncé, Démosthène fait tête à l'orage, indique les moyens de le conjurer, enflamme les Thébains et les entraîne dans l'alliance d'Athènes, malgré l'or et les intrigues de Philippe. Les prêtres vendus épouvantaient les esprits par de sinistres présages; mais le grand orateur, accusant la pythie de *philippiser*, flétrit ces oracles soudoyés, presse les armements, et communique à toutes les âmes son enthousiasme et sa foi. La bataille de Chéronée (338 av. J.-C.) livra la Grèce à Philippe. Mais à la mort du roi de Macédoine Démosthène se livra à de nouvelles espérances; à sa voix les cités grecques formèrent encore une ligue contre la Macédoine. Alexandre dompta ce réveil d'indépendance par la destruction de Thèbes, mais, grâce à la médiation de Démade, pardonna à Athènes et aux orateurs patriotes. Dans les années suivantes, la cité retentit d'accusations vénales ou passionnées. Eschine, le représentant du parti macédonien, mit Démosthène en cause en attaquant Ctésiphon, promoteur du décret qui le couronnait pour son patriotisme. C'est la fameuse affaire de la *Couronne*. Obligé de se justifier d'avoir donné à sa patrie des conseils qui n'avaient attiré que des désastres, le grand orateur triompha de son indigne adversaire en opposant à la doctrine matérialiste de l'intérêt la sublime philosophie du devoir, de l'honneur et du dévouement à la patrie. Il fut moins heureux quand les mêmes haines l'obligèrent de s'exiler d'Athènes devant l'accusation vraisemblablement calomnieuse de s'être laissé corrompre par Harpalus, gouverneur concussionnaire de Babylone, réfugié à Athènes. Mais la mort d'Alexandre au milieu de ses conquêtes (323) vint l'arracher aux amères souffrances de l'exil pour le rejeter dans la lutte. Il parcourut spontanément les cités pour les armer contre l'éternel ennemi. Les Athéniens récompensèrent son indomptable énergie en l'envoyant chercher à Egine sur une trirème d'honneur. La victoire d'Antipater à Cranon anéantit les dernières espérances de l'indépendance hellénique. Poursuivi par les satellites du vainqueur, Démosthène s'empoisonna dans le sanctuaire de Neptune, à Calaurie, comme pour enlever à ses bourreaux l'odieuse satisfaction d'un sacrilége et d'un assassinat (322 av. J.-C.). Les harangues de Démosthène sont les monuments les plus sublimes de l'éloquence humaine et du patriotisme. La meilleure traduction française est celle de M. Stiévenart (Paris, 1842). L'appréciation suivante sur Démosthène, que nous empruntons à Lamennais (*Esquisse d'une philosophie*), ne sera pas déplacée dans cet article :

« Démosthène semble avoir posé dans la Grèce encore libre les bornes de l'art. Ce n'est pas que d'autres n'aient eu des qualités qui lui manquaient; mais les plus éminentes, il les possédait toutes, et toutes à un degré qu'on n'a point égalé. Quel que soit son sujet, il l'agrandit naturellement et sans effort. A mesure qu'il le dessine, vous y voyez l'empreinte d'une puissance extraordinaire : on dirait le torse d'Hercule. Dans tous les membres de ce corps on sent couler une vie énergique; ses muscles tendus se gonflent et palpitent; un soufle plus qu'humain bruit profondément dans sa vaste poitrine. Le colosse se meut, lève le bras, et, avant même qu'il ait frappé, nul ne doute un instant que la victoire puisse être indécise. Ce qui domine dans Démosthène, c'est une logique sévère, une dialectique vigoureuse, serrée, un étroit enchaînement d'où résulte un tout compacte et indissoluble. Ne cherchez point en lui la souplesse élégante, la grâce flexible et molle, l'insinuation craintive, la ruse qui s'enveloppe et fuit pour revenir; il va droit à son but, renversant, brisant de son seul poids tous les obstacles. Sa diction est nerveuse, concise, et cependant périodique. Pas une phrase oiseuse dans le discours, pas un mot oiseux dans la phrase. Il force la conviction, il entraîne à sa suite l'auditeur maîtrisé, et, s'il hésite, ouvrant une soudaine issue à la tempête qu'il retenait en soi, il l'emporte comme les vents emportent une feuille sèche. »

Nous ne nous sommes pas arrêtés sur les grandes harangues de Démosthène, la plupart devant être l'objet d'une étude spéciale à leur ordre alphabétique dans le *Grand Dictionnaire*. Nous allons donner simplement la liste de ses discours avec l'époque à laquelle ils furent composés ou prononcés. Nous les diviserons en deux classes :

1° DISCOURS POLITIQUES. — *Sur les classes des marins* (354 av. J.-C.); *Pour les Mégalopolitains* (353); *Sur les réformes publiques* (353); *Ire Philippique* (352); *Pour les Rhodiens* (351); les trois *Olynthiennes*, appelées aussi *IIe*, *IIIe* et *IVe Philippiques* (349); *Ve Philippique* (347); *VIe Philippique* ou *Discours sur la paix* (346); *VIIe Philippique* (344); *VIIIe Philippique* ou *Discours sur Halonèse* (343); *IXe Philippique* ou *Discours sur les affaires de Chersonèse* (342); *Xe* et *XIe Philippiques*, que plusieurs regardent comme la *IIIe* et la *IVe* des *Philippiques* proprement dites (342 et 341); *XIIe Philippique* ou *Discours contre Letter* (339); *Discours funèbre* (338); *Discours sur les traités avec Alexandre* (325). De ces différents discours, celui sur Halonèse, la XIe *Philippique*, les discours contre Letter, sur les traités avec Alexandre et sur les réformes publiques, ainsi que l'oraison funèbre, sont regardés comme apocryphes par un grand nombre d'auteurs.

2° DISCOURS JUDICIAIRES. — Les trois discours *Contre Aphobus*, les deux *Contre Onétor* et celui *Contre Callippe*, prononcés tous les six en 364; *Contre Polyclès* et *Sur la couronne navale* (361); *Contre Androtion* et *Contre Leptine* (355); *Contre Evergus et Mnesibulus* (après 356); *Contre Zénothémis* (après 355); *Contre Timocrate* (353); *Contre Aristocrate* (352); *Contre Timothée* (avant 351); *Contre Bœotus* (351); *Pour Phormion* (350); *Contre Midias* (348); *Contre Bœotus* encore (347); *Contre Pantænetus* (347); *Contre Eubulide* (après 346); les deux *Contre Stephanus* (avant 343); *Sur les malversations de l'ambassade* (343); *Contre Conon* (après 343); *Contre Olympiodore* (après 342); *Contre Neæra* (340); *Contre Théocrine* (après 336); *Contre Aristogiton* (après 338); *Contre Phormion* (après 336); *Contre Dionysodore* (après 331); *Sur la couronne* (330); *Contre Théocrinus* (325). A cette liste on peut joindre les discours, d'une époque incertaine, *Contre Apaturius*, *Pour Lacritus*, *Contre Nausimaque*, *Xénopithe*, *Spudias*, *Phænippe*, *Macastatus*, *Léocharès*, *Miostrate* et *Calliclès*. Il est inutile d'ajouter que l'authenticité d'un grand nombre de ces discours est mise en doute par de savants hellénistes.

Les œuvres de Démosthène ont été traduites plusieurs fois dans presque toutes les langues de l'Europe; parmi les traducteurs français, nous citerons : Jacques Pierron, Jean Lalemant, Leroy, Duvair, de Maucroix, de Tourreil, d'Olivet, Bignon, Jager, Plougoulm et Stiévenart. La traduction de ce dernier (Paris, 1842, in-8°) est la plus complète de toutes. Quant aux éditions qui ont été données du texte original, elles sont innombrables. On les trouve d'abord dans les collections des *Orateurs attiques*, publiées par Alde, Henri Estienne, Taylor, Reiske, Dukas, Bekker, Dobson, A. F. Didot, Tauchnitz et Teubner. Les principales éditions particulières sont celles d'Alde (Venise, 1504); de Feliciano (Venise, 1543); de Morel et Lambin (Paris, 1570); d'Auger (Paris, 1790); de Schæffer (Leipzig, 1822, 9 vol. in-8°); de Vœmel (Paris, 1843, 2 vol.); de Dindorf (Oxford, 1846-1849, 6 vol.). Enfin, parmi les auteurs modernes que l'on peut consulter avec le plus de fruit sur la vie du grand orateur, nous citerons : Becker, *Démosthène homme d'Etat et orateur* (Halle, 1816, in-8°, en allem.); Taylor, *Life of Demosthene*, et surtout A. Schæffer, *Demosthene und seine Zeit* (*Démosthène et son époque*, Leipzig, 1856-58, 3 vol.).

Nous ne saurions terminer la biographie du grand orateur athénien par une sèche nomenclature. Puisque nous venons de nommer ceux qui ont parlé de lui, citons en finissant une page dans laquelle M. A. Pierron apprécie admirablement le talent de l'auteur des *Philippiques*.

« Le bon Plutarque a remarqué avec raison que plusieurs choses ont manqué à Démosthène, surtout la vraie force d'âme, et qu'avec tout son génie il n'a pourtant pas mérité d'être placé au rang des orateurs antiques, de ceux qui avaient été, comme Périclès, de grands hommes d'Etat et des généraux habiles et braves. Cette fière assurance que donnait à Périclès la conscience des grandes œuvres accomplies, Démosthène, si malheureux dans ses entreprises, n'en avait souvent que l'apparence. Il n'a point cette majesté, simple et sublime, qui fut le caractère de l'éloquence de Périclès; et, quoi qu'en disent les rhéteurs, il a trop négligé de sacrifier aux grâces, même à ces grâces un peu mâles et sévères dont Périclès fut entre tous l'heureux favori. Ces réserves faites, je souscris à tous les éloges dont anciens et modernes ont à l'envi comblé Démosthène. Je nie seulement que Démosthène remplisse toute l'idée qu'on se peut former de l'éloquence, et qu'il ne laisse jamais rien à désirer. C'est le plus complet de tous les orateurs qui ont écrit; mais ce n'est ni l'éloquence personnifiée, comme quelques-uns le prétendent, ni l'idéal de l'orateur.... On a comparé l'orateur politique à cet homme qu'une main irrésistible pousse en avant, qui marche sans cesse, qui ne peut s'arrêter, qui ne peut que respirer, en passant, le parfum des fleurs. C'est bien à Démosthène que s'applique cette image. Il s'abandonne quelquefois à des mouvements hardis, ou fait des peintures brillantes; mais toujours et partout on sent que c'est une démonstration qu'il poursuit, et que ces peintures, que ces mouvements sont des arguments dans leur genre et concourent à la grande œuvre de la persuasion. Le style de Démosthène n'a pas même, comme celui d'Eschine, ces ornements demi-poétiques qui visent surtout à charmer. C'est par le tour, par l'élan de la pensée, par le choix et la position des mots, qu'il se rapproche de la poésie; l'on sent en lui quelque chose du maître qu'il s'était donné, de ce Thucydide à la puissante manière. Démosthène, c'est Thucydide devenu orateur politique, et avec les différences profondes de caractère, d'idées, et même de diction, que suppose ce passage des temples sereins de la sagesse au monde orageux des passions et des rivalités jalouses. »

— Iconogr. Les Athéniens élevèrent une statue de bronze à Démosthène, après sa mort; elle fut exécutée par Polyeucte, la première année de la CXXVe olympiade; elle représentait le grand orateur avec l'épée au côté, parce que ce fut ainsi armé, dit l'historius, qu'il prononça son discours contre Antipater, lorsque ce prince demanda qu'on lui envoyât des ambassadeurs athéniens. Par la suite, les images de Démosthène se multiplièrent; ses bustes étaient exposés dans une foule d'endroits, en public et chez les particuliers. Deux petits bustes de bronze, découverts à Herculanum, nous ont conservé les traits de cet homme illustre; le plus petit de ces bustes porte le nom de Démosthène gravé sur le socle en lettres grecques. Ces deux têtes, qui ont de la barbe et dont l'expression est pleine de gravité et de noblesse, n'ont aucune ressemblance avec un buste sans barbe trouvé à Tarragone, en Espagne, et publié par Fulvio Orsini, comme étant le portrait de l'orateur. On a découvert depuis plusieurs statues dont les têtes ont plus ou moins de ressemblance avec les bustes d'Herculanum : une des plus remarquables se trouve en Angleterre; elle appartenait, à la fin du siècle dernier, au duc de Dorset; elle est de marbre et représente Démosthène faisant une harangue; il avance le bras et fait un geste oratoire. Il a raconté lui-même (*In Timarch.*) que de son temps les orateurs n'épargnaient pas les gestes, tandis que, précédemment, Périclès, Thémistocle, Aristide, par exemple, tenaient la main sous leurs vêtements en prononçant leurs discours. Le Louvre possède aussi une statue antique de *Démosthène haranguant;* elle était autrefois à la villa Montalto et devint ensuite la propriété de Th. Jenkins, qui la céda au musée Pio-Clémentin, d'où elle est venue en France : le personnage est assis, les épaules couvertes d'un manteau, la poitrine et les bras nus, les deux mains tenant un volume. A la villa Montalto, cette statue n'avait pas de tête; celle qui lui a été donnée est antique et convient bien au corps, suivant Visconti. Au musée du Vatican, se voit une statue de Démosthène qui était autrefois à la villa Aldobrandini et qui a appartenu ensuite au baron Camuccini : l'orateur est debout, le corps enveloppé d'un manteau roulé, les deux mains abaissées et tenant un *volumen;* ces mains sont modernes; l'attitude est excellente, mais la tête ne vaut pas celle de la statue du Louvre. Une statue de Démosthène, qui appartient au musée de Mantoue, a le corps presque entièrement couvert du manteau, d'où sort la main droite; la tête est antique. Dans ces divers portraits, la lèvre de dessous est retirée en dedans, sans doute pour exprimer le bégayement, défaut que beaucoup d'auteurs anciens donnent à Démosthène.

Un petit monument des plus précieux, qui se trouvait en Angleterre, dans la collection du docteur Mead, à la fin du siècle dernier, et qui a été gravé dans l'édition de Winckelmann annotée par Carlo Fea (II, p. 60), c'est un bas-relief de terre cuite, de 40 à 45 centimètres de hauteur, qui représente *Démosthène sur le point de se donner la mort :* l'orateur, à demi nu et la tête penchée, est assis sur une pierre cubique; il tient de la main gauche, posée sur cette pierre, un écrit en forme de rouleau et il appuie la main droite sur son genou gauche; il paraît enseveli dans une méditation profonde. La pierre porte cette inscription :

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ
ΕΠΙΒΩΜΙΟΣ

Ce qui peut se traduire ainsi : « Démosthène assis sur l'autel. » Or, on sait que le grand citoyen, au moment de s'empoisonner, s'assit sur l'autel du temple de Neptune dans l'île de Calaurie.

Démosthène (LANTERNE DE). V. ATHÈNES et CHORAGIQUE.

DÉMOSTHÈNE, médecin grec, né à Marseille au Ier siècle de notre ère. Galien nous a transmis de lui quelque formules médicales que C.-G. Kühn a recueillies et publiées.

DÉMOSTHÈNE DE BITHYNIE, historien grec qui vivait antérieurement à Polybe, à une époque incertaine. Il avait écrit un ouvrage sur la Bithynie, et un autre sur les fondations des villes.

DÉMOSTHÈNE PHILALÈTHE, médecin grec du Ier siècle de notre ère. Il avait eu pour maître Alexandre Philalèthe. Il a écrit, sur le pouls et sur les maladies des yeux, des ouvrages dont Aétius et Paul d'Egine nous ont conservé des fragments.

DÉMOSTHÉNIEN, IENNE adj. (dé-mo-sté-niain, iè-ne). Qui appartient, qui est propre à Démosthène, à son style, à son éloquence : *Il y a chez cet orateur quelque chose de* DÉMOSTHÉNIEN. ‖ On dit aussi DÉMOSTHÉNIQUE.

DEMOTICA ou **DEMOTICOS**, ville de la Turquie d'Europe, dans la Roumélie, à 41 kilom. S.-O. d'Andrinople, sur la rive gauche de la Maritza (l'Hebrus des anciens), qui est navigable jusque-là pour de petits bâtiments; 8,000 hab. Archevêché grec; fabriques de tissus de soie et de laine. Château fort qui servit de résidence aux sultans avant la prise de Constantinople, et à Charles XII après la bataille de Pultawa.

DÉMOTIQUE adj. (dé-mo-ti-ke — du gr. *dêmos*, peuple). Qui concerne le peuple, qui est à son usage; se dit particulièrement d'une écriture égyptienne cursive, qui était réservée aux usages généraux et populaires de la nation, par opposition à l'écriture hiératique, dont les prêtres seuls se servaient : *Ecriture* DÉMOTIQUE.

— s. m. Caractère, écriture démotique : *Champollion regardait le* DÉMOTIQUE *comme une dégénérescence de l'écriture hiératique.*

— **Encycl.** D'après Champollion, le caractère *démotique* est une altération et une simplification cursive du caractère hiératique, qui lui-même abrége et altère les hiéroglyphes proprement dits. L'écriture *démotique* fut usitée pour les usages civils depuis le VIIe siècle avant notre ère, selon M. de Rougé. D'après Wilkinson, les plus anciennes inscriptions en ce caractère ne dateraient que de l'établissement des Ptolémées en Egypte. Les textes rédigés dans la langue vulgaire, fort différente de la langue sacrée et antique, s'écrivaient en caractère *démotique*. C'étaient néanmoins encore des gens d'une assez haute instruction que ceux qui pouvaient faire usage de l'écriture *démotique*. Cette écriture, qui se lit de droite à gauche, est la plus difficile à déchiffrer pour les savants modernes. Néanmoins M. Brugsch de Berlin en a rendu l'étude accessible dans son ensemble, en préparant une grammaire de la langue et de l'écriture vulgaires des anciens Egyptiens. Tandis que l'écriture hiéroglyphique employait à la fois les caractères figuratifs, symboliques et phonétiques, l'écriture *démotique* ne conserve presque plus que ces derniers. Un certain nombre de documents administratifs de l'époque des Ptolémées sont écrits en langue *démotique*.

— **Antonyme.** Hiératique, hiéroglyphique.

DEMOTZ DE LA SALLE, musicographe, né à Rumilly (Savoie), mort à Paris en 1742. Il fut curé dans le diocèse de Genève. Il s'occupa beaucoup de musique religieuse, et fut amené à chercher une méthode nouvelle propre à en faciliter l'étude. Il exposa ses idées dans le *Mercure*, puis présenta à l'Académie des sciences (1726) son système, qui fut approuvé, et qui consistait à supprimer la portée et à employer un seul caractère de notes, dont la position horizontale, verticale ou inclinée indiquait la valeur du son. La méthode de l'abbé Demotz n'était pas nouvelle; elle avait été imaginée en 1601 par Burmeister. Elle fut vivement attaquée, notamment par Brossard, chantre de Meaux, qui montra qu'elle était plus difficile à apprendre que l'ancienne. Les principaux écrits de l'abbé Demotz sont : *Méthode de plain-chant selon un nouveau système* (Paris, 1728); *Méthode de musique selon un nouveau système* (Paris, 1728, in-8°).

DÉMOUCHETÉ, ÉE (dé-mou-che-té) part. passé du v. Démoucheter : *Fleuret* DÉMOUCHETÉ.

DÉMOUCHETER v. a. ou tr. (dé-mou-che-té — du préf. privat. *dé*, et du v. *moucheter*. Prend deux *t* devant une syllabe muette : *Je démouchette, qu'ils démouchettent*). Enlever le bouton qui garnit la pointe d'un fleuret : DÉMOUCHETER *un fleuret*.

Se démoucheter v. pr. Etre, devenir démoucheté : *Ce fleuret* S'EST DÉMOUCHETÉ.

DÉMOULAGE s. m. (dé-mou-la-je — rad. *démouler*). Action de démouler, d'enlever d'un moule : DÉMOULAGE *d'une statue, d'une cloche*.

DÉMOULÉ, ÉE (dé-mou-lé) part. passé du v. Démouler : *Statue* DÉMOULÉE.

DÉMOULER v. a. ou tr. (dé-mou-lé — du préf. privat. *dé*, et de *mouler*). Retirer du moule : DÉMOULER *une pièce après l'avoir moulée*.

Se démouler v. pr. Etre enlevé du moule : *Ces pièces se* DÉMOULENT *aisément*.

DEMOURS (Pierre), chirurgien français, né à Marseille en 1702, mort à Paris en 1795. Il se fit recevoir docteur en médecine à Avignon, puis se fixa à Paris, où il fut successivement l'aide de Duverney, démonstrateur et garde du cabinet d'histoire naturelle du Jardin du roi, puis aide d'Antoine Petit pour les recherches anatomiques. Demours acquit une grande réputation comme oculiste, fut reçu membre de la Société royale de Londres, associé de l'Académie des sciences de Paris en 1769, et enfin devint médecin ordinaire oculiste du roi et censeur royal. On lui doit, entre autres découvertes, celle de la membrane de l'humeur aqueuse. Ses principaux ouvrages sont : *Méthode de traiter les blessures d'armes à feu* (Paris, 1745); *Lettre à M. le docteur Petit, contenant de nouvelles observations sur la structure de l'œil, etc.* (Paris, 1767); *Nouvelles réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée* (Paris, 1770), etc. On lui doit en outre plusieurs traductions d'ouvrages anglais, entre autres : *Essais et observations sur la Société de médecine d'Edimbourg* (Paris, 1740, 7 vol. in-12).

DEMOURS (Antoine-Pierre), médecin, fils du précédent, né à Paris en 1762, mort en 1836. Il fut un praticien distingué. Il devint oculiste de Louis XVIII et de Charles X, et a laissé un *Traité des maladies des yeux* (Paris, 1818, 3 vol. in-8°). C'est lui qui a fait la première opération de la pupille artificielle, opération qui a rendu la vue à un certain nombre d'aveugles-nés.

DEMOUSTIER (Charles-Albert), littérateur français, né à Villers-Cotterets en 1760, mort en 1801. Cet écrivain, fort peu lu aujourd'hui, bien qu'il ait fait les délices de nos mères, descendait, par son père, de Racine, et par sa mère de La Fontaine, mais ce mélange de deux origines illustres fut loin de produire un poëte remarquable; toutefois on comprend que Demoustier, tenant par le sang à de pareils génies, se soit lancé dans la carrière scabreuse des lettres. Après avoir fait ses études à Paris, au collége de Lisieux, il fut quelque temps avocat; mais, de toutes les professions, c'était celle qui convenait le moins à son caractère aimant et mélancolique. Aussi renonça-t-il bientôt au barreau pour se consacrer sans retour au culte des Muses. En 1786 il publia ses *Lettres à Emilie sur la mythologie*, qui obtinrent un prodigieux succès, malgré le ton maniéré et le clinquant qu'on y remarque souvent. Cependant on ne peut refuser aux *Lettres à Emilie* une certaine grâce mignarde qui contribua à en assurer le succès, surtout auprès des femmes, et, avec cette grâce, des idées ingénieuses et des tableaux piquants. Encouragé par cet engouement, Demoustier publia en 1790 les six premiers chants du *Siége de Cythère*, poëme qui devait en compter dix-huit; mais le peu de faveur qu'obtint cette œuvre empêcha l'auteur de la terminer, sans que toutefois il se décidât à quitter la fausse route dans laquelle il s'était engagé; seulement, au lieu de composer des poëmes, il écrivit des pièces de théâtre, dont quelques-unes obtinrent un certain succès, mais qui sont tombées dans un oubli encore plus profond que les premières œuvres de l'auteur; car, à l'exception de deux ou trois, d'un mérite littéraire des plus modestes, c'est à peine si les titres des autres nous ont été conservés.

Demoustier était doué d'un caractère aimable. On raconte qu'à la représentation d'une de ses pièces, les *Trois fils*, il se trouvait à côté d'un jeune homme qui, mécontent de l'œuvre et ignorant qu'il avait pour voisin l'auteur lui-même, lui demanda une clef pour siffler. Demoustier conserva l'incognito et prêta fort obligeamment la clef. *Se non e vero*...

Maintenant, un tout petit échantillon des vers de notre auteur. Nous ne choisissons pas les plus mauvais. Ceci s'appelle les *Caprices de l'amour :*

Il est aimable quand il pleure,
Il est aimable quand il rit;
On le rappelle quand il fuit,
On l'adore quand il demeure.
C'est le plus aimable boudeur
Qui soit de Paris à Cythère;
C'est le plus aimable imposteur
Qui soit né pour tromper la terre;
Il fait vingt serments aujourd'hui.
Et demain il les désavoue;
On sait qu'il blesse quand il joue
Et l'on veut jouer avec lui.

Terminons par la nomenclature des ouvrages de Demoustier : *Lettres à Emilie sur la mythologie* (1re partie, 1786, in-8°; 2e partie, 1788; 6e et dernière, 1798; réimpress. et contrefaçons, notamment en 1809, 6 vol. in-18, in-12 et in-8°); le *Siége de Cythère* (1re partie, 1790, in-8°); la *Liberté du cloître*, poëme (1790, in-8°); le *Conciliateur* ou l'*Homme aimable*, comédie en cinq actes et en vers (1791, in-8°); les *Femmes*, comédie en trois actes et en vers (in-8°); *Alceste* ou le *Misanthrope corrigé*, comédie en trois actes et en vers (in-8°); le *Divorce*, comédie en deux actes (1795, in-8°); la *Toilette de Julie*, comédie en un acte et en vers; les *Deux Suisses*, ou la *Jambe de bois*, opéra en un acte, musique de Gaveaux (1792, in-8°), tiré d'un conte de Gessner; l'*Amour filial* lui a aussi été donné pour titre; le *Paria*, opéra-comique en un acte; la *Chaumière indienne*, opéra-comique en un acte : ces deux pièces ont été inspirées par les jolis contes de Bernardin de Saint-Pierre, que tout le monde connaît; *Apelle et Campaspe*, grand opéra en un acte, musique d'Eler (1798, in-8°); le *Tolérant*, comédie en cinq actes et en vers (1794, in-8°); les *Trois fils*, comédie en cinq actes et en vers (1796), inédite; *Constance*, comédie en deux actes (1792), inédite; *Agnès et Félix* ou les *Deux espiègles*, opéra en trois actes, musique de Devienne (1795), inédit; *Epicure*, opéra en trois actes, musique de Méhul et de Cherubini (1800, in-8°); *Sophronyme* ou la *Reconnaissance*, opéra en un acte (1795, in-8°); *Cours de morale et opuscules* (1804, in-8°, et 1809, 3 vol. in-18). Il y a là des poésies fugitives : les *Consolations*, des fragments de la *Galerie du* XVIIIe *siècle*, etc. A ce recueil manquent beaucoup de pièces rejetées avec intention, deux opéras qui ne furent ni représentés ni imprimés (*Paris* et *Macbeth*), et une comédie en cinq actes et en vers, également inédite : *Caroline de Lichtfield*, imitée du roman qui passe pour le chef-d'œuvre de la baronne de Montolieu; mais la comédie de Demoustier est loin d'être un chef-d'œuvre. L'édition de ses *Œuvres complètes* a été publiée à Paris en 1804, en 2 vol. in-8°, 5 vol. in-8° et 5 vol. in-12.

DÉMOUVOIR v. a. ou tr. (dé-mou-voir — du préf. *dé*, et de *mouvoir*). Pratiq. Débouter : DÉMOUVOIR *le plaignant de sa demande.* ‖ Peu usité et seulement à l'infinitif.

Se démouvoir v. pr. Se désister : SE DÉMOUVOIR *d'une prétention.*

DEMPSTER (Thomas), savant écossais, né à Clifsbog (comté d'Aberdeen) en 1579, mort en 1625. Il était le vingt-quatrième de vingt-neuf enfants de la même mère, et donna, à l'âge de trois ans, une preuve de son intelligence précoce en apprenant l'alphabet en une heure. La mort infamante de son frère aîné, James, écartelé en Flandre pour insubordination militaire, ayant discrédité sa famille en Ecosse, Dempster se rendit d'abord à Cambridge, puis en France. Pendant quelques années il erra d'université en université, et, en 1596, à l'âge de dix-sept ans, ayant été reçu docteur en droit civil, il fut nommé régent du collége de Navarre à Paris. Dès cette époque, il commença à donner carrière à une violence de caractère et à une humeur querelleuse qu'il ne sut jamais vaincre, que l'âge même ne put amortir et qui le rendit aussi célèbre que son immense savoir. Perpétuellement en lutte avec les professeurs aussi bien qu'avec les étudiants, il était aussi prompt à tirer son épée qu'à aiguiser sa plume. Il eut bientôt cessé toutes relations avec le collége de Navarre et fut successivement, et pendant de courtes périodes, professeur à Toulouse et à Nîmes. Dans le commencement du XVIIe siècle, il retourna en Ecosse pour y recueillir une partie de l'héritage paternel. Antérieurement il s'était converti au catholicisme; aussi fut-il assez mal accueilli dans sa patrie et se hâta-t-il de revenir à Paris, où, pendant sept ans, il resta attaché à divers colléges et universités. Pendant qu'il occupait l'emploi de principal du collége de Beauvais, à Paris, il donna une preuve de l'indépendance de son caractère et de sa volonté de maintenir la discipline, en faisant fustiger devant tout le collége un élève récalcitrant appartenant à une grande famille. Mais, à la suite de cet acte rigoureux, il jugea prudent de quitter la France et passa en Angleterre, où Jacques Ier le nomma historiographe de la couronne. En 1615, le roi lui fit présent d'une forte somme d'argent. Toutefois, se voyant en butte aux persécutions du clergé en raison de ses opinions religieuses, il se rendit, en 1616, à Pise où durant quelques années il professa le droit civil. De là il s'établit à Bologne, et il y acquit bientôt une grande notoriété comme professeur d'humanités; le pape le fit chevalier et l'accabla de distinctions honorifiques. Il avait atteint l'apogée de la prospérité lorsqu'il fut frappé au cœur par un violent chagrin de famille. Sa femme, qui était d'une grande beauté, se fit enlever par un étudiant. Les souffrances morales et physiques qu'il endura dans une tentative qu'il fit pour atteindre les fugitifs brisèrent les ressorts de cette vigoureuse organisation. Il mourut littéralement de chagrin (1625), n'ayant encore que quarante-six ans. D'après Bayle, il se consola très-facilement au contraire de l'enlèvement de sa femme. Les ouvrages de Dempster, fort nombreux (on en connaît au moins cinquante), embrassent une multitude de sujets. Il parlait et écrivait couramment la langue grecque et la langue latine, était profondément versé dans la philosophie, le droit civil et l'histoire, et, dans des ouvrages très-étudiés, comme son *Antiquitatum romanarum corpus absolutissimum* (Paris, 1613, in-fol.), *De Etruria regali*, publié à Lucques par Passeri (1767, in-fol.), *Apparatus ad historiam* (1622, in-4°), il a déployé une habileté et une érudition remarquables. Son *Historia ecclesiastica gentis Scotorum* (1627, in-4°), ouvrage par lequel il est le mieux connu de nos jours, est une sorte de dictionnaire biographique des Ecossais illustres; la vérité et la fable s'y mêlent dans une proportion à peu près égale. De nombreux auteurs qui n'ont jamais paru en Ecosse sont indiqués comme d'origine écossaise; l'histoire d'une foule d'autres qui n'ont jamais existé est donnée avec des détails tellement circonstanciés qu'il en faut conclure, ou que Dempster a fabriqué ces documents dans leur entier, ou qu'on a étrangement